# CSE du 28 MAI 2025

## LES POINTS ESSENTIELS

# 1 – Fermeture de l'agence de TENDE.

L'agence de TENDE va fermer définitivement. Sa vétusté, son éloignement, son accès difficile, les difficultés RH ont définitivement condamné l'agence.
Afin de compenser cette fermeture (TENDE n'ouvrait que le mercredi), l'agence de Sospel ouvrira désormais le jeudi en plus du mardi et du samedi.
Ce regroupement d'agences se fera à Iso effectif.

AVANT REGROUPEMENT

| | MENTON Polyvalent | SOSPEL Conseil | TENDE Conseil | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| DA | 1 | 0 | 0 | 1 |
| CCPRO | 0,7 | 0,2 | 0,1 | 1 |
| GCP | 1,8 | 0,15 | 0,05 | 2 |
| GC | 3,1 | 1,4 | 0,5 | 5 |
| CC | 1 | 0 | 0 | 1 |
| TOTAL | 7,6 | 1,75 | 0,65 | 10 |

APRES REGROUPEMENT

| | MENTON Polyvalent | SOSPEL Conseil | TOTAL |
|---|---|---|---|
| DA | 1 | 0 | 1 |
| CCPRO | 0,7 | 0,3 | 1 |
| GCP | 1,8 | 0,2 | 2 |
| GC | 3,1 | 1,9 | 5 |
| CC | 1 | 0 | 1 |
| TOTAL | 7,6 | 2,4 | 10 |

*Le nombre d'ETP global ne change pas*
*La charge ETP de Tende est redéployée sur Sospel le jeudi*

**Le CSE a donné un avis favorable à l'unanimité.**

# 2 – TRANSFERT et DETACHEMENT de l'agence de PIERREFEU.

L'agence de PIERREFEU, rattachée à CUERS, occupe actuellement un local de repli provisoire depuis 2021.
Un nouveau local, « *idéalement placé dans le bâtiment du Super U à la sortie du village »,* a été trouvé.
Ce nouveau local sera réaménagé et ouvrira à la clientèle fin septembre 2025.
*« Pour favoriser son fonctionnement et son développement commercial, l'agence de PIERREFEU* redevient *une agence autonome avec la création d'un poste de DA PRO.*

Avant détachement

| | CUERS Conseil | PIERREFEU Conseil | TOTAL |
|---|---|---|---|
| DA | 1 | 0 | 1 |
| CCPRO | 0,6 | 0,4 | 1 |
| GCP | 1 | 1 | 2 |
| GC | 2 | 2 | 4 |
| CC | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 4,6 | 3,4 | 8 |

Après détachement

| | CUERS Conseil | PIERREFEU Conseil | TOTAL |
|---|---|---|---|
| DA | 1 | 1 | 2 |
| CCPRO | 1 | 0 | 1 |
| GCP | 1 | 1 | 2 |
| GC | 3 | 2 | 5 |
| CC | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 6 | 4 | 10 |

*Création d'un poste de DA sur Pierrefeu.*
*Création d'un poste de GC supplémentaire sur Cuers (impact intégration des clients très distanciés de la BEL)*

Cette opération permet la création de 2 postes, un GC à CUERS et un DA à PIERREFEU.

**Le CSE a donné un avis favorable à l'unanimité.**

# 3 – CREATION de MONACO PREMIUM

Dix ans après l'ouverture du CAFF MONACO spécialisé sur les marchés Corporate, la CECAZ souhaite ouvrir une Banque Privée pour une clientèle de particuliers ayant une surface financière comprise entre 500 K€ et 10 M€.
L'ambition est de capter à terme une part de marché de 5% des millionnaires de MONACO.
Les locaux actuels du CAFF seront réaménagés afin de pouvoir accueillir la BP.

Cette ouverture permettra la création immédiate de 3 postes (2 Banquiers Privés + 1 expert patrimonial et financement).
A terme, il sera créé un poste de Directeur de la Banque Privée MONACO.

**Le CSE a donné un avis favorable à l'unanimité.**

## 4 – Création d'un poste Ingénieur Financier à la Direction Ingénierie Financière

*« La direction a développé une forte expertise connue et reconnue sur le territoire ce qui s'est illustré par une activité importante :*

- *À la fois sur les clients de la BDR au sein de la relation partagée,*
- *Mais également sur les EER, la direction ayant elle-même sourcée la moitié des opérations qu'elle a réalisées en 2024, générant ainsi de nouveaux clients pour la BDR.*
- *La direction intervient sur la structuration de financements mais aussi sur la collecte.*
- *Elle aura ainsi un rôle à jouer dans les ambitions fortes en termes de collecte affichées au sein du POS.*

- *Par ailleurs, la valorisation de l'expertise couplée à la nouvelle organisation de la BDR (Senior Banker, Filières Affinitaires) vont contribuer à asseoir la poursuite du développement des financements structurés.*
- *Enfin, les ambitions du Groupe sur la ligne métier immobilier serviront au développement des deals sur ce secteur pour lequel la CECAZ détient d'ores et déjà l'expertise.*

⇨ ***La mise en œuvre de ces ambitions nécessite de renforcer les moyens »***

**Le Syndicat SNP FO ne peut-être que favorable à ce projet**

## 5 - Création d'un poste Ingénieur Investissement à la Direction Investissement

Le développement mis en œuvre depuis plusieurs années a conduit la direction à gérer un stock de lignes d'investissements qui n'a cessé de croitre.

En lien avec les ambitions affichées au sein du POS, l'activité de la direction va s'intensifier et plus particulièrement sur les investissements immobiliers. En plus de la dynamique déjà enclenchée auprès des clients de la BDR, le développement de la foncière créée fin 2024 va accroitre le nombre de dossiers et le volume d'investissements. En parallèle, une gestion plus dynamique sur des cessions d'actifs va être mise en œuvre permettant un meilleur pilotage de l'activité.

Par ailleurs, le périmètre de tâches va s'accroitre afin de centraliser l'expertise avec :

- la réalisation annuelle d'expertises externalisées,
- la reprise de déclarations BPCE (réalisées jusqu'alors par la DRCCP) et,
- la reprise de la gestion de deux foncières (gérées par AEW)

⇨ **Cet accroissement de charge et nécessite de renforcer les moyens alloués à la direction.**

**Le Syndicat SNP FO ne peut-être que favorable à ce projet**

# 6 – Information sur le dispositif vivier CC et GC

La directrice RH et Satisfaction a présenté au CSE le nouveau dispositif de formation, en lien avec France Travail, la **Préparation Opérationnelle à l'Emploi – Individuelle (POE-I)**.

- Dispositif d'accompagnement court (55 jours)
- Comprenant une période de formation (45 jours) et une période d'immersion en entreprise (10 jours)
- Un objectif : acquérir ou développer les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice d'un emploi
- Public cible : personnes en recherche d'emploi et en démarche de reconversion professionnelle

C'est aussi :

- Une démarche inclusive qui s'inscrit dans notre engagement RSE
- Un nouveau canal de sourcing pour soutenir nos recrutements sur l'ensemble du territoire
- Renforcer nos partenariats avec les institutionnels locaux de l'emploi et de l'insertion

Ce qui est également à valoriser : candidats issus de publics prioritaires (séniors, personnes reconnues travailleurs handicapés, demandeurs d'emplois, résidents en Quartier Prioritaire de la Ville, bénéficiaires de minima sociaux)

Pendant les 55 jours de formation, le candidat est payé par France Travail.

⇨ **Le recrutement pour la première cession de la POE-I commence en juin.**

La directrice RH et Satisfaction rappelle le fonctionnement du dispositif BBA (Bachelor Banque Assurances), anciennement BBO :

- **1 an** pour se former au métier de "Gestionnaire de Clientèle Particulier" **sans expérience bancaire en amont**
- *critères de sélection : **Bac + 2 et expérience commerciale**
- Statut : contrat de professionnalisation d'un an (=CDD)
- **Obtention d' un Bac+3** - Bachelor Banque Assurances avec l'Ecole Supérieur de la Banque (ex CFPB)
- * Rythme d'alternance : 1 semaine de formation/**3 semaines sur le terrain en agence**

***Vos délégués syndicaux se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions :***


***Philippe ROCHE 06 51 52 42 71***
***Laurence PREFOL***
***Jean-Luc JOSSE 06 24 10 52 28***
***Benoît DEFOSSEZ 06 19 52 51 61***

***https://snpfocaisseepargne.org/section-ce-cote-dazur/***

La délégation du SNP FO au Comité Social et Economique CECAZ :
**Christine AMRANI – Béatrice CHANSON -Benoît DEFOSSEZ – Jean-Luc JOSSE**
**Didier ONFROY - Laurence PREFOL – Philippe ROCHE**